



CITÉ SCOLAIRE **MOLIERE**

Dans l'Europe,
ouvert sur le Monde

71, rue du Ranelagh
75016 PARIS

☎ 01 42 88 14 27

📠 01 42 24 98 31

✉ : college.moliere@laposte.net

🌐 : <http://www.lycee-moliere.eu>

Information sur les différentes options linguistiques à Molière CADRE EUROPÉEN DE RÉFÉRENCE COMMUN POUR LES LANGUES

Les choix en fin de CM2

Tous les élèves étudient l'anglais qui est devenu la langue de communication internationale.

Les parents peuvent demander les options linguistiques suivantes :

- **ANGLAIS RENFORCÉ** : Les élèves souhaitant suivre l'option anglais renforcé sont sélectionnés sur dossier (examen du dossier de CM2 et plus particulièrement du niveau en français) en raison du nombre limité de places.
- **BILANGUE** (Allemand-Anglais ou Portugais-Anglais): Les élèves souhaitant suivre l'option bilangue sont sélectionnés sur dossier (examen du dossier de CM2 et plus particulièrement du niveau en français) en raison du nombre limité de places.
- **ANGLAIS** : Les élèves qui obtiennent leur passage en sixième.

A partir de la 6^{ème}

L'option dite « ANGLAIS RENFORCÉ »

Les élèves suivent deux heures d'anglais en plus soit 6h d'anglais en sixième et 5h en cinquième.

Les élèves ayant choisi cette option sont actuellement répartis sur deux classes afin d'obtenir une meilleure homogénéité du niveau des élèves dans l'ensemble des classes de sixième.

L'option dite « BILANGUE »

« BILANGUE » signifie l'apprentissage de deux langues dès la 6^{ème}, l'anglais obligatoirement et au choix, l'allemand ou le portugais.

Ces deux langues sont enseignées en 6^{ème} et 5^{ème} en nombre d'heures équivalent

- ◆ En sixième: 4h d'anglais et 4h d'allemand ou 4h de portugais
- ◆ En cinquième: 3h d'anglais et 3h d'allemand ou 3h de portugais

Il n'existe actuellement qu'une seule classe de ce type qui regroupe une majorité d'anglais/allemand, une minorité d'anglais/portugais

L'option « ANGLAIS »

Les élèves étudient l'anglais à raison de 4h en sixième puis 3h en cinquième. Ils peuvent ensuite en 4^{ème}, soit suivre l'option européenne d'espagnol (5 h par semaine), soit choisir l'espagnol ou l'italien à raison de 3 h par semaine.

SYNTHESE DES HEURES DE LANGUE EN 6^{ème} /5^{ème}

	anglais	Option anglais renforcé	Option bilangue Deux langues dès la 6 ^{ème}	
Niveau	Débutant	Débutant	Débutant	Débutant
6 ^{ème}	4	6	4	4
		Les enfants suivent 6 heures de cours d'anglais par semaine.	Les enfants apprennent deux langues soit : <ul style="list-style-type: none">anglais / portugaisanglais / allemand. A raison de 4 heures dispensées dans chacune des langues.	
5 ^{ème}	3	5	3	3
		Les enfants suivent 5 heures de cours d'anglais par semaine	Les deux langues sont enseignées à raison de 3 heures chacune .	

En 5^{ème}, possibilité de choisir LATIN en option et ce, quelque soit la section choisie.

A partir de la 4^{ème}

A l'entrée en 4^{ème}

1. Les élèves de la classe bilangue se voient proposer naturellement, au vu de l'enseignement qu'ils ont reçu, l'option européenne d'allemand ou l'option européenne de portugais.

Les deux langues sont alors enseignées au niveau intermédiaire.

L'enseignement de l'allemand ou du portugais est renforcé, à raison de 2 heures de plus que dans un cursus « classique », donc 5 heures par semaine, afin de proposer un approfondissement culturel et favoriser l'utilisation du multimédia; l'enseignement de l'anglais est maintenu à 3 heures, comme dans toute 4^{ème} classique.

Ces mêmes élèves peuvent réintégrer une filière classique (sans spécificité linguistique), **mais l'allemand et le portugais ne sont pas proposés en apprentissage débutant à partir de la quatrième**, il leur faudra donc choisir une nouvelle langue : espagnol ou italien (ils devront donc abandonner l'allemand ou le portugais après 2 ans d'enseignement ce qui est dommage compte tenu de l'importance professionnelle de ces langues).

A noter que le choix d'une nouvelle langue en quatrième n'est pas un motif de dérogation pour changer de collège.

2. Les élèves des classes « anglais renforcé » se voient proposer naturellement, au vu de l'enseignement qu'ils ont reçu en anglais depuis la 6^{ème}, l'option européenne d'anglais.

5 Heures d'anglais par semaine

Ces élèves démarrent alors une deuxième langue (espagnol ou Italien) à raison de 3 heures par semaine.

3. En 4^{ème}, il existe aussi une option européenne d'espagnol

Les élèves suivent dans cette classe 5 heures d'espagnol et 3 heures d'anglais,

Les élèves souhaitant s'inscrire à cette option sont sélectionnés sur dossier, ils peuvent avoir suivi ou pas une option bilangue ou anglais renforcé. **Ils devront (fortement conseillé) avoir fait du latin dès la 5^{ème}.**

N.B. : En fonction des places disponibles et après avis du conseil de classe, tout élève qui le souhaite, peut demander à suivre une option linguistique sous réserve de réussir une épreuve dans la langue de l'option. Ces épreuves écrites ou orales ont lieu en juin (Dates publiées sur notre site en avril). Il est à noter que, pour des élèves de l'option « bilangue », en cas de passage en européenne anglais en 4^{ème}, il leur faudra également abandonner leur autre langue (Allemand ou Portugais) et commencer une nouvelle langue niveau débutant (Italien ou Espagnol).

A noter que ne peuvent postuler à l'option européenne anglais que les élèves ayant choisi l'option LATIN dès la 5^{ème}.

SYNTHESE DES HEURES DE LANGUE EN 4^{ème} /3^{ème}

4^{ème}

Option classique		Options européennes					
		Anglais		Espagnol		Allemand & Portugais	
Ang Niveau intermédiaire	Esp ou Ital* Niveau débutant	Ang Niveau confirmé	Esp ou Ital* Niveau débutant	Esp Niveau débutant	Ang Niveau intermédiaire	All ou Port Niveau intermédiaire	Ang Niveau intermédiaire
3	3	5	3	5	3	5	3

3^{ème}

Option classique		Options européennes					
		Anglais		Espagnol		Allemand & Portugais	
Ang Niveau intermédiaire	Esp ou Ital* Niveau intermédiaire	Ang Niveau confirmé	Esp ou Ital* Niveau intermédiaire	Esp Niveau confirmé	Ang Niveau intermédiaire	All ou Port Niveau confirmé	Ang Niveau intermédiaire
3	3	5	3	5	3	5	3

Possibilité d'apprendre le grec en troisième.